

Le fabricant de crayons Caran d'Ache a été sacré champion de l'intégration

Distinction L'entreprise familiale reçoit une récompense pour son aptitude à collaborer avec les personnes en situation de handicap physique ou psychique. Le prix a été décerné par une institution subventionnée par l'État pour promouvoir l'inclusivité dans le canton.

Judith Monfrini

Caran d'Ache vient d'être primé pour son inclusivité par les Établissements publics pour l'intégration (EPI), une institution subventionnée par l'État et dont le but est d'inclure les personnes en situation de handicap physique ou psychique. L'entreprise familiale genevoise emploie une dizaine de personnes dans un atelier protégé à Thônex et une septantaine dans les locaux de l'EPI à la Pallanterie.

Philippe Bermond, chef du secteur conditionnement, nous guide pour la visite. Dans ce bâtiment de l'EPI consacré presque entièrement à Caran d'Ache, l'espace est vaste et très lumineux grâce à de larges baies vitrées. Les employés s'affairent à leur tâche.

Les premières places de travail sont occupées par des personnes en réinsertion professionnelle. «Elles sont envoyées par l'Office cantonal de l'emploi ou l'Hospice général, et il s'agit d'évaluer leur employabilité, détaille Philippe Bermond. Leur passage leur permet de se remettre en selle, de tenir les horaires et de respecter les consignes.»

Les deux espaces suivants accueillent les personnes en situation de handicap physique ou psychique issues des EPI. Elles sont entre 50 et 70, employées à des taux variables, entre 30 et 80%. «Certains peuvent effectuer une tâche du début à la fin, tandis que pour d'autres le travail est divisé en tâches simples et immédiatement accessibles, afin que chacun puisse contribuer à la réalisation des produits.»

Concentration et dextérité

Floriane doit emballer des pastilles de peinture dans du carton préplié. Une tâche qui exige concentration et dextérité. «Il faut de la patience, reconnaît-elle en souriant, mais j'aime bien empiler les pastilles toute seule, je suis tranquille.» Elle est entourée d'autres collègues autonomes, à l'instar de Fabian,



L'espace de travail partagé aux Établissements publics d'intégration de la Pallanterie. Joël Lucas

qui met en boîte des cartouches de stylos, dans un sens précis, puis colle des étiquettes. Quant à Anima, il emballe des fusains avec des gants. Chacun occupe ces différents postes individuels en alternance.

Tous sont sous la supervision de Michaël Padilla, assistant socioprofessionnel, qui se charge également de la réception de la marchandise et de sa livraison. Accompagner les personnes est très valorisant, estime-t-il. «Les personnes changent entre le matin et l'après-midi, mon travail consiste à les rassurer, à parler de tout et de rien, mais aussi à les aider à se concentrer.»

Comme le souligne Philippe Bermond, il est essentiel que les employés suivent un cahier des charges précis. «Une non-conformité dans une commande de 1800 étiquettes peut avoir des conséquences impor-

tantes. Cette année, nous avons renforcé les contrôles.»

«Plus de place à l'humain»

Dans la salle du fond, plusieurs employés se partagent le travail, les uns mettent trois ou six feutres de différentes couleurs en boîte, d'autres vérifient la conformité de la sélection à l'aide d'un tuteur. Certains se chargent de la confection des étiquettes ou de l'emballage. «Les processus d'automatisation ont dû être adaptés pour laisser une place à l'humain», relève le chef de secteur conditionnement de la Pallanterie.

En mars, 180 entreprises genevoises se sont vu décerner, pour la première fois, la distinction Partenaire inclusif EPI. Caran d'Ache a reçu, elle, le Prix Coup de cœur Or pour son engagement particulièrement exemplaire. Ce prix récompense trois

«Il s'agit de places de travail adaptées permettant à chacune et chacun de prendre part à la société.»

Magali Ginet Babel
Directrice générale des EPI

pôles complémentaires, l'accompagnement, la contribution économique et l'engagement pour l'inclusion.

Pour Caroline Charpier, directrice générale de Caran d'Ache, l'adéquation entre le discours et la réalité est primordiale. «Voilà

plus de trente-cinq ans que notre entreprise est engagée socialement et environnementalement. Il y a seize ans, un atelier protégé a été intégré sur notre site à Thônex et nous en sommes très fiers, c'était presque une évidence. Notre responsabilité s'exprime vis-à-vis de tout type de population.»

L'intérêt de collaborer avec les EPI est aussi économique, reconnaît la directrice. Pour l'entreprise familiale, la pérennité a du sens, tout comme la notion d'artisanat, surtout pour l'emballage. «Cette collaboration nous permet de concilier savoir-faire et flexibilité. Nous parvenons à anticiper nos productions, malgré le manque de visibilité sur notre portefeuille de commandes, qui dépasse rarement quelques semaines.»

Un projet d'atelier protégé est à l'étude dans le domaine

de la production, qui regroupe 90 métiers. Une pluralité de savoir-faire aussi divers que la chimie, le bois, le métal, le laiton ou l'aluminium.

Les EPI collaborent avec 700 à 800 entreprises dans le canton dans le cadre de petits, moyens ou grands mandats. Pour la première fois cette année, la distinction Partenaire inclusif EPI a été décernée à 180 entreprises, dont Caran d'Ache.

«C'est un label plus qu'un prix, précise Magali Ginet Babel, directrice générale des EPI. Il célèbre les collaborations et montre aux entreprises que leur action est très utile. Son but est de les inciter à faire davantage et à susciter des vocations. De modestes initiatives peuvent avoir un fort impact.»

Emplois au rabais?

La directrice souligne encore que l'intégration des collaboratrices et collaborateurs en emploi adapté est importante pour la santé mentale.

«Participer à la société, avoir une activité, se déplacer au travail est essentiel, certains se réjouissent de prendre leur pause à la cafétéria, d'autres de faire des choses utiles et de ne pas servir à rien.»

La subvention allouée par l'État ne favorise-t-elle pas la création d'emplois au rabais? Magali Ginet Babel répond par la négative. «Il s'agit de places de travail adaptées permettant à chacune et chacun de prendre part à la société. C'est d'ailleurs la devise des EPI. Une personne qui n'a pas d'activité voit sa santé se détériorer, l'effort social en vaut donc la peine.»

Elle ajoute qu'aux EPI, les collaborateurs sont payés à l'heure; plus leurs compétences s'affinent, plus ils sont rémunérés. «Travailler est un choix pour les personnes avec une rente AI. Cette activité leur permet de compléter leurs revenus tout en renforçant leur autonomie et leur participation à la vie sociale», conclut la directrice.

La Fondation d'art dramatique cherche une sortie négociée avec Séverine Chavrier

Crise à la Comédie La FAD a proposé une médiation. En parallèle, les employés et un syndicat s'inquiètent du débat au Municipal.

La Fondation d'art dramatique (FAD), qui chapeaute le théâtre de la Comédie de Genève, souhaite négocier la sortie de l'actuelle directrice Séverine Chavrier, dans un contexte de crise qui ébranle l'institution depuis octobre dernier.

Dix jours après avoir annoncé «mettre fin aux relations de travail» avec Séverine Chavrier, que des employés accusent de management toxique, la FAD vient en effet d'adresser une proposition à son conseil.

M^e Daniel Kinzer, qui représente la FAD, a proposé à M^e Romain Jordan, conseil de la directrice, de recourir à une médiation. Il invite ainsi la défense de Séverine Chavrier à proposer trois noms de médiateurs asser-

mentés dans le canton, à choisir dans une liste officielle.

«Il s'agit d'essayer de se mettre d'accord sur les paramètres de cette sortie, explique Philippe Juvet, président de la FAD. Cela comprend des aspects financiers, mais pas uniquement. Et toujours dans le cadre du droit du travail.»

Pour rappel, la directrice n'est pas licenciée, car elle se trouve actuellement en arrêt maladie.

Diffusion de l'audit interdite

Cette proposition intervient trois jours après que le Tribunal de première instance a débouté l'avocat de Séverine Chavrier, qui demandait des mesures superprovisionnelles visant l'annonce de la FAD sur la fin des

rapports de travail avec la directrice ainsi qu'un démenti formel. Le tribunal ne l'a pas suivi dans cette demande.

Pour rappel, le 8 mai, la justice avait en revanche donné raison à ce même avocat en imposant le gel de la diffusion du contenu de l'audit RH de la FAD, que Tamedia, éditeur de ce journal, n'a donc pas pu dévoiler. Ce que M^e Jordan salue: «Le tribunal considère que sa première ordonnance est suffisante, son interprétation nous convient», réagit-il.

L'affaire de la Comédie continuera de faire parler mardi soir, puisque le Conseil municipal de la Ville de Genève doit examiner le rapport de la Commission des arts et de la culture (CARTS).

Dans ce contexte tendu, le Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS) a adressé une lettre à l'ensemble des élus genevois. Il les appelle à un «examen pleinement éclairé, responsable et tourné vers l'intérêt général». Le syndicat regrette que les conclusions de l'audit RH ne puissent, à ce stade, être rendues publiques en raison des procédures judiciaires en cours.

Une situation qui, selon lui, «prive les élus d'une vision complète des éléments entourant cette crise». Le syndicat insiste enfin sur la nécessité de protéger la parole des collaborateurs ayant témoigné.

Les employés font d'ailleurs entendre leur voix par la coprésidente de la commission du

personnel, qui s'exprime pour la première fois dans ce qui était au départ une «banale crise managériale», selon Cassandre Lanfranchi.

Ils rejettent les accusations selon lesquelles les témoignages recueillis dénonçant l'attitude de Séverine Chavrier seraient anonymes. «Évidemment, nous connaissons les noms des personnes qui ont osé témoigner. L'anonymisation était nécessaire pour les protéger.»

Manque de neutralité?

La coprésidente conteste également les critiques selon lesquelles les reproches adressés à la direction s'expliqueraient par des considérations de genre ou de nationalité. «C'est abso-

lument faux. Une grande partie des employés de la Comédie est aussi française. Et l'affaire Lupa montre bien, sans comparaison autre, qu'il ne s'agit pas d'une question d'homme ou de femme.»

La commission du personnel attend désormais les conclusions de l'audit RH, lequel a permis, selon elle, à toute personne souhaitant s'exprimer – employés en souffrance comme soutiens de Séverine Chavrier – de le faire. Elle suivra le débat municipal, tout en exprimant des réserves. «Le rapport de la CARTS n'est pas neutre. Nous avons le sentiment d'avoir été mis en cause plutôt qu'écoutés.»

Lorraine Fasler